



Attestation de contrôle périodique PEB d'une chaudière ou d'un chauffe-eau

Date de l'acte : 17/07/2016
Motif de l'acte : ☐ (rem)placement d'un appareil
☒ délai max entre 2 contrôles périodiques PEB atteint

Date de mise en service:
☐ mise en conformité ☐ autre raison
☐ Intervention partie combustion (nouveau brûleur...)

Société/Indépendant

nom d'entreprise: Eco-chauffages.be

rue/n°/BP:

CP/commune:

Pays:

tél/GSM:

e-mail:

n° d'entreprise (BCE): BE0754.418.488

Propriétaire / titulaire ou déclarant Permis d'Environnement

☐ Particulier ☐ Copropriété ☐ Entreprise

n° permis environnement:

prénom/nom:

nom d'entreprise/ACP:

n° d'entreprise (BCE):

rue/n°/BP:

CP/commune:

Pays:

tél/GSM:

e-mail:



ECO-CHAUFFAGES.BE

Professionnel agréé tech ☒ GI ☐ GII ☐ L
conseiller ☐ type 1 ☐ type 2

n° d'agrément: 0474642

prénom/nom: El Kechini

Adresse de l'unité PEB où se trouve l'appareil/le système

rue/n°/BP :

CP/Commune:

n° étage :

référence de l'unité PEB:

nom bâtiment éventuel:

Personne de contact (si différente du propriétaire)

Prénom/nom: Maria Chichorro

nom d'entreprise/ACP:

tél/GSM:

e-mail:

Système de chauffage

S'il y a plusieurs systèmes, identifiant ("nom") de ce système:

☐ système de type 1 (1 chaudière max 100 kW)☐ syst. de type 2 - nombre de chaudières:☒ syst. individuel (1 unité PEB)☐ syst. collectif (plusieurs unités PEB)

DECLARATION DE CONFORMITE

Les exigences qui sont d'application sont-elles toutes respectées ?

☒ OUI ☐ NONSi la réponse est non, une dérogation a-t-elle été accordée ? ☐ pas présente dans le carnet de bord☐ OUI ☐ NON

Si la réponse est oui, ce qui a été observé correspond-il à la dérogation accordée ?

☐ OUI ☐ NON

Le protocole d'injonction d'arrêt de l'appareil a-t-il été mis en œuvre ?

☐ OUI ☐ NON

EN CONCLUSION, L'APPAREIL OU LE SYSTÈME DE CHAUFFAGE SONT-ILS CONFORMES

☐ OUI ☐ NON

A LA REGLEMENTATION CHAUFFAGE PEB ?

☐ OUI ☐ NON

Date prochain contrôle: 17/07/2016

+ 5 mois si non conforme; + 1 an si CP mazout; + 2 ans si CP gaz

Informations complémentaires relatives à la non-conformité:

DEFAUTS ET MESURES A PRENDRE

Défauts qui ont été éliminés pendant cette intervention:

Défauts qui n'ont pas été éliminés pendant cette intervention:

présence de calcaire qui diminue le débit en chauffe

Mesures à prendre pour éliminer ces défauts:

PIECE(S) JOINTE(S)

PIECE OBLIGATOIRE : les tickets de mesures initiales et finales (sauf si transfert des données sans modification possible)

Citer les pièces jointes afin d'estimer l'ampleur des non-conformités ou autres pièces justificatives:

Signature du professionnel agréé:

Signature du propriétaire, titulaire ou déclarant du PE,
ou personne mandatée par celui-ci:

Maria Chichorro

Nom:



Attestation de contrôle périodique PEB d'une chaudière ou d'un chauffe-eau

APPAREIL	
☐ chauffe-eau gaz	☒ présence plaque signalétique Identifiant (ex: chaudière n°2 ...):
☒ chaudière :	
☐ chauffage des locaux	☒ A CONDENSATION ☐ PAS A CONDENSATION
☐ utilisée uniquement en cas de panne du mode normal	☐ uniquement eau chaude sanitaire ☐ pour le chauffage et l'ECS
Monté en: ☐ Type A ☐ Type B1 avec coupe-tirage ☐ Type B sans coupe-tirage ☐ Type C ☒ C concentriques	
Conduit d'évacuation: ☒ individuel ☐ collectif ☐ en suppression (B22p, B23p,...)	
Autres Infos relatives à l'évacuation des gaz (présence CLV, extracteur, shunt ...):	
Marque: <i>Buder</i>	Numéro de série: <i>211322001000</i>
Modèle: <i>Thermonaster F25 E</i>	Année de fabrication: <i>2013</i> ☐ Inconnue
Puissance nominale utile en G20 à 80/60°C Pn [kW]: <i>5,2 - 25</i>	
Puissance nominale absorbée/débit calorifique Qn [kW]: <i>5,5 - 25,6</i>	
Brûleur	
☒ présence plaque signalétique	
Combustible(S): ☒ Gaz naturel ☐ Propane ☐ Mazout/Gasoll ☐ autre, préciser :	
☐ si un des combustibles est utilisé en cas de panne, préciser ce combustible :	
Pour les appareils gaz: ☐ Atmosphérique ☐ Prémix ☐ Air pulsé ☐ Présence d'une veilleuse	
Marque:	Numéro de série:
Modèle:	Année de fabrication: ☐ Inconnue
Débit min. max. préciser l'unité [kW], [kg/h], [l/h] ou [m³/h]:	
Entretien de l'appareil, du conduit d'évacuation et contrôle des parties accessibles	
Entretien de l'appareil	effectué ? ☒ en ordre ? ☒ OUI ☐ NON
Entretien du brûleur et réglage si nécessaire et possible	☐ ☐ OUI ☐ NON
Entretien du corps de chauffe et des surfaces d'échange	☒ ☒ OUI ☐ NON
Contrôle et entretien conduit individuel d'évacuation et conduit amenée d'air	☐ ☒ OUI ☐ NON
Pour les conduits collectifs, rapport d'inspection ou de ramonage présent ?	☐ ☐ OUI ☐ NON
Pour les systèmes de type 1: contrôle circulateur, thermostat d'ambiance, vannes et purgeur d'air	☐ ☐ OUI ☐ NON
Pour les systèmes de type 1: contrôle vase d'expansion, pression du circuit, absence de fuites	☐ ☐ OUI ☐ NON
Exigences de bon fonctionnement des appareils	
Exigence relative au CO dans l'air ambiant. CO max. mesuré: <i>4</i>	s'applique ? ☒ respecté ? ☒ OUI ☐ NON
Exigence relative aux dispositifs de sécurité	☐ ☐ OUI ☐ NON
En cas de non-conformité un de ces 2 exigences, il y a DANGER, appliquer le protocole d'injonction d'arrêt de l'appareil	
Exigence relative à l'état des conduits d'évacuation et d'amenée d'air	☐ ☐ OUI ☐ NON
Exigence relative aux orifices de mesure	☐ ☐ OUI ☐ NON
Exigence relative à la ventilation du local où se trouve l'appareil	☐ ☐ OUI ☐ NON
Pour les appareils de type A ou B, présence d'un dispositif qui amène de l'air extérieur ?	☐ ☐ OUI ☐ NON
Les dispositifs de ventilation répondent-ils aux normes applicables dans ce cas ?	☐ ☐ OUI ☐ NON
Exigence relative aux émissions des appareils en fonctionnement (voir tableau joint)	☐ ☐ OUI ☐ NON
Le placement d'un appareil B1 n'est autorisé que sur une cheminée collective existante	☐ ☐ OUI ☐ NON
Au sujet de la conversion gaz. Selon les données rassemblées et le logigramme de vérification de la compatibilité:	
☒ Votre appareil est compatible et ne nécessite plus aucune intervention dans le cadre de la conversion des réseaux (I2E+, I2N,...)	
☐ Votre appareil doit encore faire l'objet d'un réglage par un professionnel après la conversion (I2E(S), I2E(R)...) :	
☐ Votre appareil n'est pas compatible et doit être adapté par son fabricant ou remplacé par un appareil qui répond à la réglementation actuelle	
☐ Votre appareil n'est pas concerné par la conversion gaz (mazout/gasoll, propane,...)	
EVALUATION DU DIMENSIONNEMENT DE LA CHAUDIERE POUR LES SYSTEMES DE TYPE 1	
Consommation annuelle de combustible: [m³ gaz/an] ou [l mazout ou gasoll/an]	
Calcul du temps annuel de fonctionnement [h] = conso. annuelle * 10 / Pn (retirer 17% si chaudière double service)	
Temps annuel de fonctionnement du brûleur [h/an]:	
Evaluation: ☐ >1000 h/an ok ☐ 500 à 1000 h/an surdimensionnement moyen ☐ <500 h/an surdimensionnement Important	
RECOMMANDATIONS EN VUE D'AMELIORER LA PERFORMANCE ENERGETIQUE ET AUTRES RECOMMANDATIONS:	
INFORMATIONS POUR LES CERTIFICATEURS PEB ET DANS LE CADRE DU PERMIS D'ENVIRONNEMENT	
Pour les installations > 1 MW, y a-t-il un rapport d'analyse des émissions de CO2 par un labo. agréé ? ☐ OUI ☐ NON	
Régulation de la chaudière: ☐ Aquastat (T constante) ☒ Commande par thermostat ☐ Glissante (sonde extérieure ou autre)	
Pompe/circulateur: ☐ Régulé ☐ Non régulé	
S'il y a plusieurs chaudières, l'irrigation des chaudières est-elle arrêtée lorsque celles-ci sont à l'arrêt ? ☐ OUI ☐ NON	
S'IL S'AGIT D'UN SYSTEME DE CHAUFFAGE COLLECTIF, EQUIPEMENTS EN CHAUFFERIE:	
Présence d'un réservoir tampon sur le circuit de chauffage en chaufferie ☐	
Longueur des conduites d'eau de chauffage non calorifugées en chaufferie [m]:	
Nombre d'accessoires sur le circuit de chauffage non calorifugés en chaufferie [nombre]:	
Présence d'une boucle d'eau chaude sanitaire ☐ Si oui, la boucle est isolée: ☐ OUI ☐ NON	
☐ Pompe à chaleur ☐ Cogénération ☐ Chaudière bois ☐ Générateur à air chaud	
☐ Production d'ECS indépendante des chaudières ☐ Instantanée ☐ Accumulation ☐ Boîtier thermodynamique	
☐ Production d'ECS connectées aux chaudières ☐ Monobloc ☐ Réservoir séparé	

Eco-chauffages.be

Rue du ramier 5
1120 Bruxelles
Tél : +32 486 58 91 75
Email : info@eco-chauffages.be
Identifiant légal : BE0754418488

maria bernardes de sousa chichorro

avenue des glycines n14, 2
1030 bruxelles

Objet: Dépannage chaudière

Désignation	Remise	TTC
• Problème d'eau chaude sanitaire - Fourniture et remplacement échangeur à plaques - Déplacement/main d'œuvre - Gonfler vase d'expansion à surveiller!	0,00 %	507,74

Conditions de règlement

Nous vous prions de payer sur le compte

IBAN: BE81 3632 0475 5724

BIC: BBRUBEBB

Banque: ING Belgium SA/NV

En prenant soin de mentionner dans la

Communication le numéro de facture

Total HT 479,00 €

Total TVA 6 % 28,74 €

Total TTC 507,74 €

Note